

Rapport moral 2025 d'Énergie Partagée Association

Une ambition européenne confirmée

L'année 2025 marque un tournant historique pour l'intégration d'Énergie Partagée dans l'écosystème européen. Pour sa toute première candidature, notre mouvement a été élu par ses pairs au conseil d'administration de **REScoop.eu**. Cette élection, parmi seulement huit organismes retenus, constitue un témoignage de reconnaissance majeur pour notre expertise française. Ce mandat sera l'opportunité de renforcer notre plaidoyer et notre coopération à l'échelle européenne dans un contexte où le soutien à l'énergie citoyenne doit être défendu face aux nouveaux équilibres politiques du continent.

En parallèle, nous avons clôturé avec succès deux programmes d'envergure : **ACCE**, dédié au financement des communautés énergétiques, et **LetsGO4Climate**, qui a permis d'expérimenter des démarches de sobriété et de production citoyenne sur 16 territoires de la région Centre-Val de Loire. Ces réussites nous permettent aujourd'hui de capitaliser sur une expérience solide pour lancer le programme **Unaice** (*UNfolding Ambitious and Impactful Community Energy financing schemes*). Ce nouveau levier stratégique visera le changement d'échelle de nos outils de financement tout en mettant l'accent sur l'impact social et la communication de notre modèle.

Un contexte national marqué par l'adversité

Sur le plan national, le paysage s'est considérablement durci. Nous faisons face à un contexte d'austérité économique où l'État impose aux collectivités, et singulièrement aux Régions, des coupes budgétaires drastiques. Ces dernières se répercutent directement sur les associations et les réseaux régionaux qui accompagnent les initiatives citoyennes. Plus largement, les énergies renouvelables n'ont plus le vent en poupe au sommet de l'État : le retour massif du nucléaire s'accompagne d'une réduction des dispositifs de soutien aux EnR. Le remplacement du guichet ouvert pour le solaire par des appels d'offres simplifiés impose désormais des coûts de cautionnement et d'agrégation souvent prohibitifs pour nos projets de taille moyenne.

La déception est également venue de la **PPE 3** (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie), qui non seulement réduit les objectifs de développement des énergies renouvelables mais rate également le coche d'une transition menée avec les habitants.e.s. Elle ne comporte en effet aucune mesure spécifique pour les projets à gouvernance partagée, alors que ces derniers génèrent deux à trois fois plus de retombées économiques locales que les projets purement privés. Énergie Partagée déplore ce manque de vision et continuera d'inciter le gouvernement à revoir sa copie pour placer la souveraineté énergétique et le soutien aux territoires au cœur de sa politique. Dans un moment où nous connaissons une grave crise

énergétique, à nouveau liée aux énergies fossiles, il est plus que temps que le gouvernement s'engage dans l'électrification de notre économie, la maîtrise des consommations et le développement rapide des énergies renouvelables.

L'action de plaidoyer et la résilience du réseau

Face à ces obstacles, notre activité de plaidoyer devient une nécessité vitale. Pour créer une véritable caisse de résonance médiatique et tenter de faire bouger les lignes, Énergie Partagée a mobilisé des financements en 2025 pour créer un **poste dédié au plaidoyer et à la représentation**. Cette professionnalisation est l'une de nos principales réponses à la difficulté du contexte politique actuel.

Malgré ces bâtons dans les roues, notre réseau continue d'accompagner les entreprises de l'énergie citoyenne à se structurer via le programme **OETC (Opérateurs Énergétiques, Territoriaux et Citoyens)**, qui outille les réseaux régionaux pour transformer les collectifs en opérateurs reconnus, démocratiques et solidaires, et capables d'agir largement pour la transition énergétique de leur territoire. Qu'il s'agisse d'électricité, de chaleur ou d'efficacité énergétique, le rôle de notre réseau dans la capitalisation des expertises reste primordial, comme en témoigne l'étude de mesure d'impact réalisée cette année et dont les conclusions seront communiquées prochainement.

Des succès concrets comme horizon

La vitalité de notre mouvement se lit avant tout sur le terrain. L'année 2025 a été jalonnée d'inaugurations d'envergure qui prouvent la pertinence de notre modèle. Nous pouvons être fiers de la mise en service des parcs photovoltaïques des **Roches Bleues** (Haute-Saône) et de **Mallemort** (Bouches-du-Rhône), ainsi que des parcs éoliens du **Fief Sauvin** (Maine-et-Loire), de **Fééole** (Ille-et-Vilaine) et d'**Andilly-les-Marais** (Charente-Maritime). À noter également, la réussite exemplaire des **ombrières de la Glèbe** en Aveyron, qui constituent désormais la plus grande installation en autoconsommation collective de France. Ces projets sont la preuve que, malgré un contexte difficile, l'énergie citoyenne reste une solution d'avenir, démocratique et ancrée dans le réel autant que dans les territoires.

Des évolutions dans notre gouvernance et des caps qui se redéfinissent

L'année dernière, en Assemblée Générale, nous avons acté notre souhait qu'Énergie Partagée Association renforce son rôle politique et stratégique sur le mouvement, et participe notamment plus formellement à la gouvernance d'Énergie Partagée Coopérative, en passant de membre invitée à associée. Notre acquisition de parts sociales est imminente et elle a été précédée de notre nomination à la présidence de la coopérative. Des discussions et débats se sont par ailleurs tenus avec les associés historiques pour faire évoluer la gouvernance et notamment construire une nouvelle forme de participation du réseau Enercoop, plus représentative de sa pluralité (13 coopératives, plusieurs métiers). Enercoop National, en

raison de divergences de vision pour le mouvement, a exprimé récemment vouloir privilégier les partenariats opérationnels à sa participation dans la gouvernance.

Nous nous donnons un temps plus long pour construire la place du réseau Enercoop dans nos instances et nous œuvrerons, quoi qu'il arrive, à prendre soin de tout ce qui nous lie : notre histoire, nos visions de la transition énergétique, nos projets en commun pour et avec les territoires.

Enfin, les éléments de contexte politique, économique et social cités précédemment, ainsi que le développement rapide que notre mouvement connaît depuis plusieurs années, nous conduisent à animer des réflexions collectives sur notre **Vision** et à réinterroger et repréciser nos **Missions** et nos **Ambitions**. Ce travail prévu tout au long de 2026 viendra, en complémentarité de la Charte et du Label Energie Partagée, constituer la colonne vertébrale de notre mouvement sur les années à venir.

Paris, le 18 mai 2026

Le Conseil d'Administration d'Energie Partagée Association